



Les
Producteurs
de lait
du Québec

Politique de quota

Journées
de réflexion





Principes directeurs de la politique de quota du Québec



- **Accessibilité** : que les règles permettent l'accès au quota à l'ensemble des producteurs équitablement, et ce, tant financièrement que quantitativement.
- **Transparence** : que les règles permettent la plus grande transparence dans les transactions. Le quota est un outil collectif devant générer ses bénéfices par sa production et non par son commerce.
- **Crédibilité** : des règles qui maintiennent la crédibilité du système tant auprès des producteurs que de l'environnement externe.



Objectifs de la politique harmonisée du P5

→ Principes

- Devrait être la meilleure politique pour les producteurs du P5
- Devrait être la meilleure politique pour l'ensemble du marché du P5
- Toute politique devrait faire en sorte que le quota du P5 soit rempli chaque année et au cours de chaque saison

→ Objectifs

- Politique simple à gérer et à administrer
- Politique transparente, facile à comprendre
- Les avantages et les responsabilités associés à un kilogramme de quota devraient être les mêmes pour tout producteur du P5
- Le prix du quota reflète sa valeur en tant que droit à un marché et doit respecter les bonnes pratiques commerciales





Les Producteurs
de lait du Québec

Accessibilité : équité ou égalité?

Quantité obtenue par des offres d'achat maximales sur le SCVQ

6 mois de mai à octobre 2023	40 kg (mise 7kg)	75 kg	120 kg	300 kg	500 kg	Itération 100 %
Quantité moyenne mensuelle	0,46	0,47	0,57	0,98	1,43	0,59
Quantité totale	3,10	3,20	3,89	6,63	9,68	4,05
Croissance en %	7,8 %	4,3 %	3,2 %	2,2 %	1,9 %	
Nombre de mois requis pour croître de 10 %	8	15	19	28	31	
Itération 100 %	40 kg (mise 7kg)	75 kg	120 kg	300 kg	500 kg	
Croissance en %	10,1 %	5,4 %	3,4 %	1,4 %	0,7 %	
Nombre de mois requis pour croître de 10 %	6	12	18	45	75	

Journées
de réflexion



Comment la politique de quota et le Règlement peuvent nous aider à atteindre nos objectifs?

- **Assurer une accessibilité et la transparence des transactions de quota**
 - Répartition du quota sur le SCVQ : itération et prorata
 - Possibilité de miser au niveau de la médiane et limite à 10 %
 - Prix plafond du quota
 - Encadrement des transferts de quota hors SCVQ
- **Appuyer des groupes de producteurs spécifiques**
 - Priorités sur le SCVQ : régions et programmes
 - Programme d'aide à la relève
 - Programme d'aide au démarrage
 - Programme de cas de force majeure



Les Producteurs
de lait du Québec

Comment la politique de quota et le Règlement peuvent nous aider à atteindre nos objectifs?

→ **Produire le lait requis par le marché**

→ Quota cessible

→ Quota non cessible

→ Journées additionnelles : droit de produire ponctuel

→ **Permettre une flexibilité qui reconnaît à la fois la réalité de la ferme et la réalité du marché**

→ Plage de flexibilité individuelle

→ Utilisation des crédits de production (autres provinces)

Journées
de réflexion



Comment la politique de quota et le Règlement peuvent nous aider à atteindre nos objectifs?

- **Possibilité d'établir des critères pour atteindre une vision, par exemple :**
 - Critères pour les programmes
 - Favoriser la formation
 - Favoriser la formation en gestion
 - Âge
 - Localisation géographique
 - Durée d'accès au programme
 - Conditionnalité à la détention d'une accréditation proAction
 - Localisation géographique pour la priorité régionale
 - Quota détenu pour la mise selon la médiane

Une fois des pistes porteuses identifiées...

Est-ce qu'on peut le modifier provincialement ou besoin de discussion/décision du P5?

P5 :

Comité quota P5, selon le cycle de révision prévu

Provincial :

Instances PLQ, lorsque requis

Consultations provinciales

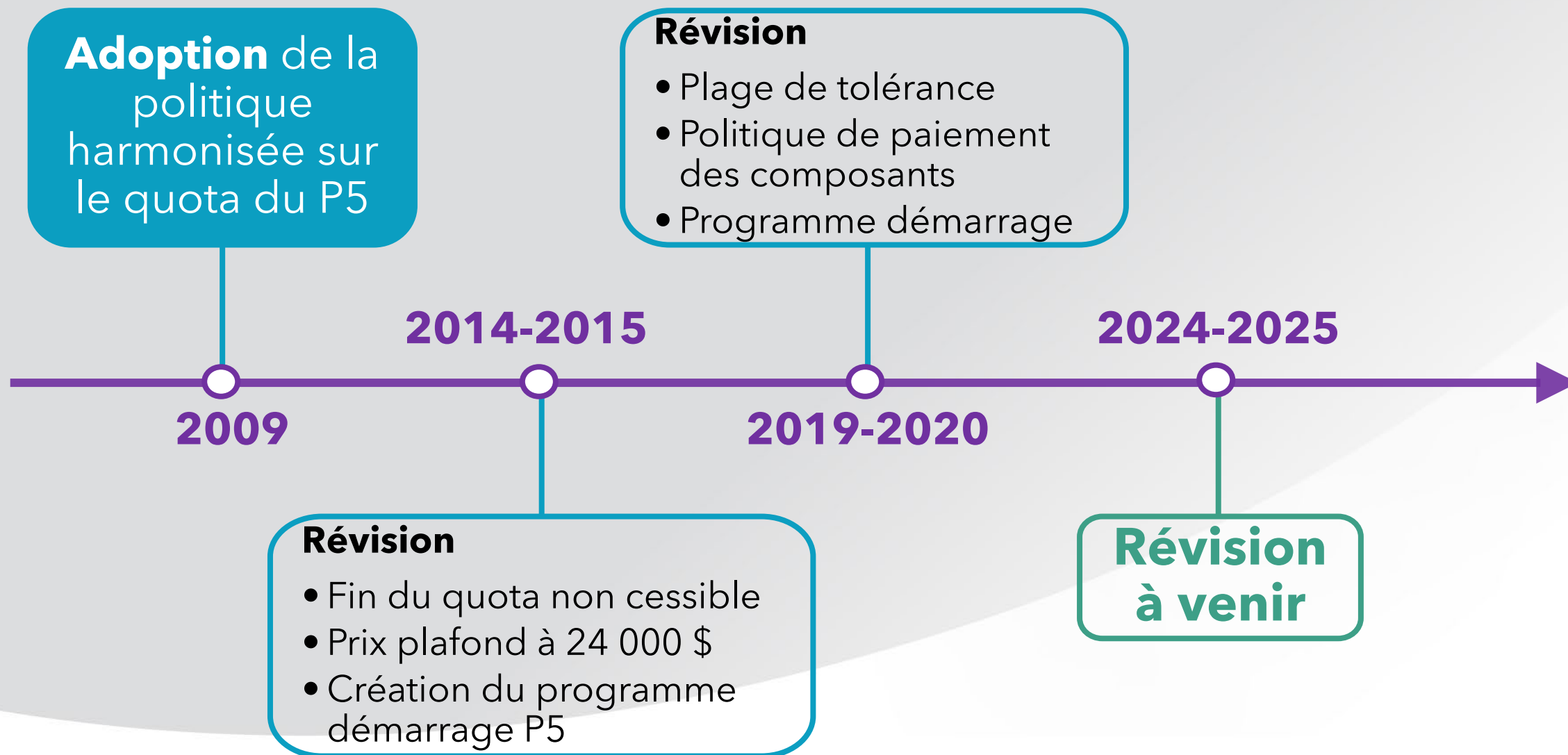
Travaux et consultations P5

Consultation provinciale

Processus décisionnel pour adoption par AGA et CA

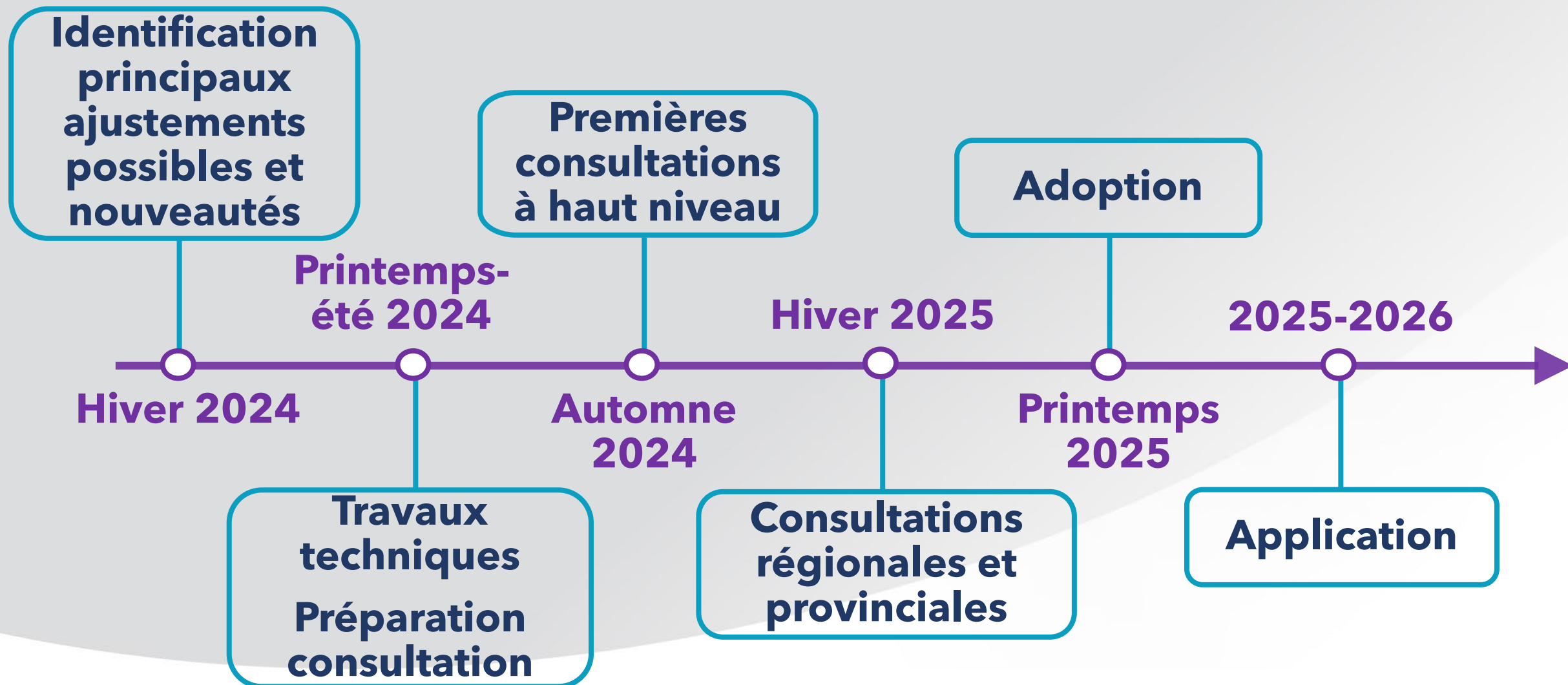
Modification du Règlement sur les quotas

Évolution de la politique harmonisée du P5





Révision de la politique harmonisée du P5





Quels éléments pourraient être révisés?

Élément	Finalité
Émission de quota	Remplir les besoins du marché et partager les variations de marché
Crédits de sous et de surproduction	Définir la cible de production individuelle et offrir une flexibilité pour les aléas de la production
Cessions temporaires de quota	Atténuer les impacts ou faciliter la gestion de certains risques ou aléas d'entreprise
Priorisations et répartition SCVQ	Permettre un accès et partager équitablement le quota disponible en vente
Prix du quota	Éviter la spéculation et permettre un accès équitable au quota mis en vente Maintenir l'appui au modèle de la gestion de l'offre
Encadrement des transferts hors SCVQ	Éviter la spéculation (respect du prix plafond) Préserver un accès équitable au quota disponible
Prêt d'aide à la relève	Contribuer à la pérennité de la production en favorisant la transmission des entreprises existantes et en valorisant la formation en gestion
Prêt d'aide au démarrage	Contribuer à la pérennité de la production en favorisant l'établissement durable de nouvelles entreprises gérées par leurs propriétaires exploitants



Les Producteurs
de lait du Québec

Un outil pour réaliser les objectifs de la planification stratégique

- Appuyer le développement de la production et des fermes laitières en fonction d'objectifs collectifs
- Ajuster au besoin les politiques pour qu'elles correspondent aux objectifs recherchés
- Offrir un environnement d'affaires connu et stable pour les producteurs

Journées
de réflexion





Les Producteurs
de lait du Québec

MERCI!



Journées
de réflexion



Questions pour discussion

- Êtes-vous d'accord avec les valeurs guides de la politique de quota?
 - Accessibilité, transparence, crédibilité
- Quels objectifs prioritaires devrait viser l'exercice de révision de la politique de quota?
- En lien avec les objectifs prioritaires identifiés, quels éléments de la politique seraient...
 - À conserver?
 - À ajuster/changer?
 - De nouveaux éléments à explorer?
- Pourquoi?